

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

1. CLAUSE GÉNÉRALE

Nos commandes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition de vente, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

2. LIVRAISON

La date contractuelle de livraison des prestations des produits commandés figure sur la commande. Toute livraison effectuée postérieurement à la date contractuellement prévue met le fournisseur de plein droit en l'état d'encourir des pénalités de retard : 10% du montant de la commande par jour de retard.

3. ANNULATION

IDEACOM se réserve le droit d'annuler tout ou partie de commande qui ne serait pas livrée dans les délais convenus. Toute livraison non conforme à la commande sera refusée et devra être reprise par le fournisseur. La facture ne sera réglée que pour la valeur des livraisons acceptées.

4. CONFIDENTIALITÉ

Le fournisseur ou prestataire est tenu au secret professionnel et s'engage à garder confidentiels tous les éléments techniques et commerciaux auquel lui donne accès l'exécution de notre commande.

Il s'engage à ne pas confier ou communiquer à des tiers des documents de travail, études et projets de la société IDEACOM ou de son client et d'une manière générale toute information que l'entreprise aurait pu obtenir au cours de l'étude ou des travaux effectués pour l'entreprise IDEACOM.

Tous les documents et matériels qui sont confiés par l'agence IDEACOM, quelle qu'en soit la nature, la forme ou la teneur resteront la propriété de l'agence IDEACOM. La société prestataire s'engage par la présente à les restituer ainsi que toute copie en sa possession, à la première demande ou dès la cessation de ses travaux pour l'agence IDEACOM. En aucun cas il ne pourra prendre directement contact avec le client de l'agence IDEACOM pour le compte duquel la commande est passée.

5. PRIX - FACTURATION

Sauf indication précisée dans la commande, les prix qui y sont mentionnés sont définitifs et fermes.

Les factures sont établies par le fournisseur postérieurement à la livraison.

IDEACOM se réserve le droit de refuser la facturation et la livraison de toute prestation ou produit qui n'aurait pas fait l'objet d'une commande en bonne et due forme de sa part.

Sans mention spécifique sur le bon de commande, le règlement de la commande ou de son solde est effectué sur facture à 45 jours fin de mois date d'événement ou livraison de la totalité de la prestation ou du produit.

6. CESSION

Les conditions convenues impliquent la cession totale et entière à IDEACOM de tous les droits de reproduction, d'exploitation, de traduction, d'adaptation et d'édition.

Toute création, adaptation faites sur notre demande deviennent notre propriété à partir du jour où nous avons passé la commande.

7. GARANTIE

Le fournisseur garantit à IDEACOM la bonne fin des commandes qu'il a acceptées : il devra remédier à ses frais à tout défaut ou non-conformité des prestations ou produits fournis.

Il devra également réparer les conséquences que ces défauts entraînent chez nos clients et nous-mêmes.

8. RESPECT ET ETHIQUE

Tout prestataire ou fournisseur du compte client IDEACOM, ou dans le cadre de sa mission pour IDEACOM, s'engage sur l'honneur à respecter l'ensemble des règles internationales qui régissent le monde du travail et notamment les droits de l'homme; à respecter une haute éthique professionnelle en matière de pratiques commerciales et financières, à prévenir et réduire les risques d'abus, en matière par exemple de pots-de-vin et de la corruption, les irrégularités en matière de comptabilité, de santé et de sécurité, la discrimination, le respect des personnes et les délits environnementaux.

9. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de contestation ou de différend qui s'élèverait entre les parties quant à l'interprétation ou l'exécution des présentes, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent.